

# moyens

## Des hommes et des moyens



Après une année 2015 marquée par la crise économique sur les principales productions départementales et une forte sécheresse, la situation a continué à se dégrader.

De nombreux évènements auront contribué à faire de cette année 2016 une nouvelle année « hors normes » :

- La crise économique se poursuit et les plans de soutien se sont succédés.
- La pluie et les inondations ont remplacé la sécheresse.
- La mise en place de la nouvelle PAC a été très chaotique, et les ATR (avance de trésorerie remboursable) sont venues palier les difficultés d'instruction tout en rajoutant de la complexité.
- La réforme territoriale avec la loi NOTRe a modifié l'organisation de nos territoires et de notre réseau consulaire avec la construction de la nouvelle Chambre Régionale Bourgogne Franche-Comté.

- Les évolutions réglementaires avec notamment l'extension de la zone vulnérable et la révision des zones défavorisées simples.
- Une nouvelle édition du Festival de l'Élevage a montré la capacité de mobilisation des éleveurs et du personnel.

Dans un tel contexte, il a fallu nous adapter et nos engagements qualité Ecoute - Réactivité - Efficacité ont été mis à rude épreuve. L'ensemble du personnel de la Chambre d'agriculture s'est fortement mobilisé pour être présent aux côtés des agricultrices et des agriculteurs du département pour leur apporter l'appui indispensable dans cette période mouvementée.

Cet appui a été mis en œuvre par 51 personnes (42,6 ETP), piloté par l'équipe d'élus dans le cadre de 4 Sessions, 11 Bureaux et les multiples représentations qui incombent à notre Chambre consulaire.

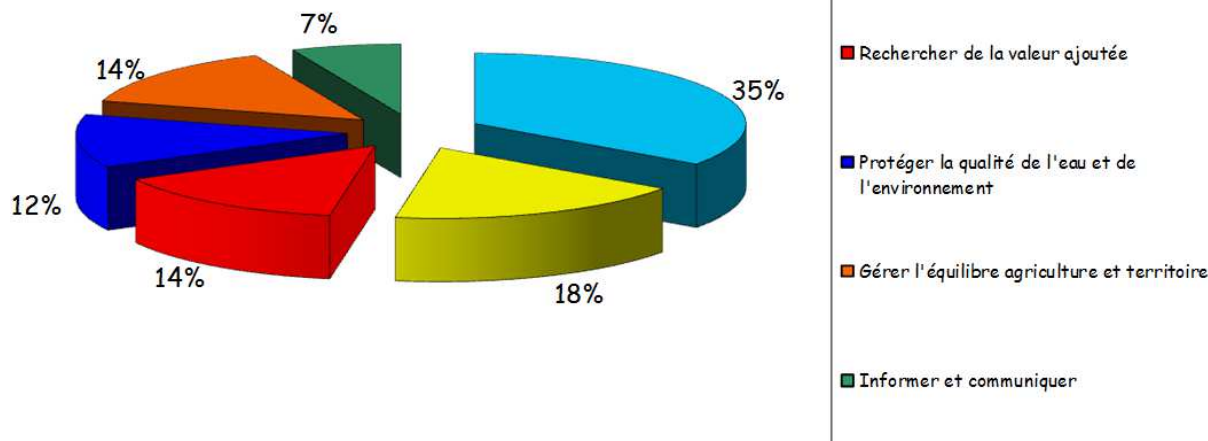
### Pour piloter notre activité, la nouvelle équipe professionnelle a mis en place 2 Comités d'orientation et 4 Commissions :

- ⇒ COTI : Comité Orientation-Installation-Transmission
- ⇒ Comité d'Orientation de l'Élevage
- ⇒ Commission d'Aménagement rural
- ⇒ Commission Environnement-Eau-Energie
- ⇒ Commission Entreprises-Economie-Conseil
- ⇒ Commission Formation

CA 70 en 2016		France Chambre départementale Moyenne (2015)
51 / 42,60	<b>Collaborateurs/ Equivalent temps plein</b>	79/73
55 %	<b>Femmes</b>	57 %
4,562 M €	<b>Recettes</b>	7,26 M €
	<i>Dont :</i>	
54 %	TAT FNB	43 %
28 %	Prestations de service	30 %
13 %	Subventions : Etat, offices, UE, Casdar, Conseil Départemental	22 %
3 %	Autres produits	5 %

## Mission d'intervention Répartition du coût des programmes

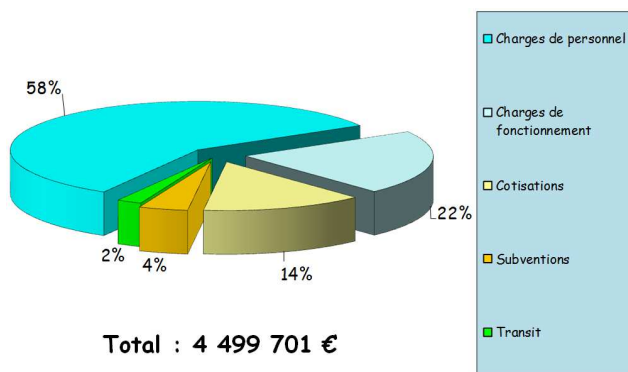
**35,38 ETP – coût de 3 232 271 €**



C'est un budget de 4,562 millions d'euros qui a été mis en œuvre en 2016 :

- ⇒ 26 % (1 170 602 €) sont consacrés à la mission consulaire de représentation auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales et des multiples instances départementales, régionales ou nationales. Cette mission qui mobilise 2,01 ETP est principalement financée par l'impôt (TATFNB-taxe additionnelle sur le foncier non bâti). Elle comprend les charges de fonctionnement de l'assemblée, les cotisations obligatoires liées aux Chambres d'agriculture (CRA, APCA) et à la forêt (CRPF, COFOR, Fonds stratégique national) et les subventions attribuées.
- ⇒ 72 % (3 232 271 €) sont mobilisés sur les programmes d'actions techniques déclinés en 6 grands domaines d'intervention et sur les missions de service public déléguées par l'Etat (CFE, IPG, Apprentissage, Installation). Cette mission d'intervention implique 35,38 ETP.
- ⇒ 2 % (96 828 €) représentent les opérations de transit : plan formation, IPG, CVO équarrissage.
- ⇒ Sur l'effectif de 42,6 ETP : 5,21 ETP sont affectés au fonctionnement global.
- ⇒ La section d'investissement présente une dépense importante en 2016 :
  - Solde des travaux de rénovation/mise aux normes de la Maison des Agriculteurs : 348 050 €

### LES DEPENSES



### LES RECETTES

